

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE TROIKA-SPONG

- **Date et lieu** : jeudi 09 février 2023 de 11h10-12h00 à l'Ambassade d'Allemagne
- **Ordre du jour** :
 - Prise de contact entre la Troïka et le SPONG
 - Présentation du SPONG
 - Présentation des points d'intérêt de plaidoyer du SPONG

Mot introductif de la rencontre

Dans son mot introductif le Président de la Troïka a souhaité la bienvenue à la délégation du SPONG. Il a rappelé que cette rencontre fait suite à une demande d'audience exprimée par le SPONG à la Troïka en septembre 2022 et confirmée en janvier 2023. Avant de donner la parole à la délégation du SPONG, le Président de la Troïka a indiqué qu'une nouvelle présidence de la Troïka a été mise en place après l'introduction de la correspondance du SPONG en septembre 2022.

La Présidente du conseil d'administration du SPONG, Mme Mavalow Christelle KALHOULE, a d'abord remercié les présidents de la Troïka pour avoir répondu favorablement à leur requête de rencontre. Ensuite, elle a présenté les membres de la délégation du SPONG et annoncé l'objet de la rencontre qui est d'explorer des possibilités de collaboration entre sa structure et la Troïka. Enfin, elle a annoncé deux points à l'agenda des échanges : la présentation du SPONG et des points d'attention du SPONG.

Présentation de SPONG

La présentation du SPONG a été faite par le Coordonnateur de cette structure, M. Sylvestre TIEMTORE. De sa présentation on retient que le SPONG est une faitière des organisations de la société civile au Burkina Faso. Il a été créé le 30 octobre 1974. Le SPONG a une structure de gouvernance composée des organes suivants : une Assemblée générale, une unité de Coordination, un Comité d'éthique et un Conseil d'administration. Il est représenté au niveau local par des unités de dialogue. Le SPONG compte à ce jour 259 membres composés des ONG et associations de développement nationales et internationales, des fondations, des centres de recherche et de formation, des mouvements de jeunes, et des réseaux thématiques. Le SPONG a mis en place des groupes thématiques sous forme de clusters. Son intervention se situe à deux niveaux : les ONG/AD individuellement sont opérationnelles sur le terrain et le SPONG fait la veille. Le SPONG assure au niveau international la présidence du FORUS. Le SPONG est membre du Réseau des Plates formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Suite au coup d'Etat du 24 janvier 2022 au Burkina Faso, le SPONG a mis en place un comité de veille pour suivre la situation.

Plaidoyer du SPONG pour la mise en place d'un cadre de dialogue OSC-PTF

1. **Institutionnaliser un cadre de concertation des PTF avec la société civile.** Cette proposition se justifie selon le SPONG par les constats suivants :
 - **Dans l'architecture actuelle des cadres de dialogue**, le gouvernement dialogue avec la société civile et les PTF, mais les PTF n'ont pas de cadre de dialogue avec la société civile. Même si le gouvernement a le leadership des politiques publiques il serait important d'envisager annuellement un dialogue entre les PTF et la société civile surtout dans ce contexte national fragile ;
 - **Le SPONG, dans sa structuration actuelle**, comprend des groupes techniques (GT) pouvant être des interfaces avec les chefs de file des CSD au niveau de la Troïka des PTF ;

- **Un cadre de concertation SPONG-Troïka** pourrait faciliter la collaboration et la complémentarité entre PTF-OSC sur des sujets d'intérêt commun et faire passer aisément des plaidoyer-interpellations de part et d'autre, et permettre aux PTF de soutenir des positions de la société civile et vice – versa ;
- **Le schéma du cadre de dialogue** pourrait prendre la forme d'une instance semestrielle avec des fenêtres de collaboration au niveau des CSD ou des consultations sur les politiques sectorielles, la consultation préalable à la préparation des lignes directrices des appels à projets, la mise en place d'un programme d'appui à la société civile consécutif à un diagnostic, l'appui à la réalisation d'une cartographie des acteurs de la société civile.

2. Autres sujets d'intérêts

Le plaidoyer du SPONG porte aussi sur des besoins d'accompagnement et de renforcement des capacités des acteurs de la Société civile. A ce propos on note les points suivants :

- Appuyer la production des rapports alternatifs sur les évaluations périodiques (ODD) et la participation aux rencontres nationales internationales où la société civile est parfois exclue ;
- La société civile pourrait soutenir la localisation de l'aide (une stratégie pourrait être élaborée). Et pour cela le SPONG plaide pour le renforcement des capacités des organisations locales sur l'approche de la localisation et un état des lieux de la localisation pourrait être fait au niveau des membres du SPONG dans les territoires par rapport aux engagements des 25%. La récente allocation du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre (FHRAOC) est un bon exemple de ce soutien des organisations de la société civile pour aller au dernier kilomètre ;
- Le plaidoyer du SPONG porte aussi sur le renforcement de l'application du nexus humanitaire-développement-cohésion sociale et le relèvement des PDI dans la mise en œuvre des interventions des différents acteurs. Et un dialogue entre PTF et Société civile pourrait contribuer à mettre l'accent sur cette dimension ;
- Production d'Evidences pour le plaidoyer : Soutenir le travail d'évaluations manquantes, de diffusion de bonnes pratiques au sein du SPONG, comme le suivi de l'espace civique (l'environnement favorable à la société civile).

3. Inscrire systématiquement le travail de veille citoyenne, Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les appuis des PTF aux politiques sectorielles.

En clair, le SPONG plaide pour le renforcement de la collaboration entre les PTF et la Société civile. Il note la nécessité de mieux structurer le dialogue entre ces deux acteurs importants du développement. Il précise que ce dialogue ne remet pas en cause la relation institutionnelle PTF-Etat mais mettra l'accent sur une relation technique ONG/AD-PTF.

Conclusions et perspectives

Après la communication du SPONG, les Présidents de la Troïka ont tour à tour réagi aux idées développées par le SPONG. De ces échanges on peut retenir les principaux points suivants :

- La présidence de la Troïka a salué l'initiative du SPONG de rencontrer la Troïka pour partager des points de préoccupations et des propositions pour une plus grande collaboration ;
- Les Présidents ont souligné la complexité du contexte national, souligné l'importance des OSC et relevé l'intérêt d'un dialogue avec elles sur la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant, des réflexions sont nécessaires entre les deux parties sur le format de ce dialogue OSC-PTF afin d'éviter tout malentendu.
- Les Présidents de la Troïka ont souligné avoir pris bonne note des propositions pertinentes développées par le SPONG, et qu'une réponse leur sera communiquée, après une consultation des PTF membres de la Troïka ;

- Un compte rendu de la rencontre sera fait aux PTF membres de la Troïka pour recueillir leurs avis sur la perspective de dialogue périodique avec les organisations de la société civile ;
- La présidence de la Troïka fera un retour au SPONG après consultation des PTF ;
- La présidence de la Troïka et la délégation du SPONG ont tous salué et félicité la tenue de cette première rencontre et souhaité que le contact soit maintenu ;
- Une photo a sanctionné la fin de la rencontre.

Propositions prochaines étapes :

- Les Présidents de la Troïka organiseront une prochaine rencontre avec le SPONG, suite au compte-rendu aux PTF de la Troïka, pour s'accorder sur le suivi et l'organisation des moments d'échange entre les PTF et le SPONG

Photo de fin de rencontre

